

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 13/10/2014

Dossier complet le

N° d'enregistrement F01114P0125

1. Intitulé du projet

Opération d'aménagement du secteur Feucherolles Colombet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

TASSET

Prénom

Yannick

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune d'ORGEVAL

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Yannick Tasset, Maire d'Orgeval

RCS / SIRET

2 17 80 4 6 65 0 0 01 3

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

² SdP dont 11.000 m² de oi SRU)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Opération d'aménagement destinée à la construction de 12.700 m² SdP environ

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif l'aménagement de terrains jouxtant le centre-ville et appartenant en majeure partie à la puissance publique. La réalisation du programme de construction va permettre de densifier le centre-ville, de contribuer aux obligations de la loi SRU, de réorganiser en partie la structure commerciale existante, d'ouvrir au public des espaces verts, de créer un équipement public multi-générationnel.

L'aménagement de ce projet sera réalisé en portant une attention particulière sur les points suivants:

- S'appuyer sur la qualité paysagère du quartier
- maintenir 7.000 m² d'espaces libres sur l'emprise totale de 1,7 hectare
- concertation avec les habitants avant le choix du projet architectural

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération sera conduite par un concessionnaire retenu après une procédure de mise en concurrence organisée selon les articles R.300-4 à R. 300-11 du code de l'urbanisme.

Le concessionnaire devra respecter le programme de l'opération tel qu'il a été défini par une délibération du conseil municipal en date du 16/09/2014 et les dispositions de l'Orientation d'Aménagement inscrite au PLU. Ce dernier sera adapté pour permettre de réduire le nombre de places de stationnement de véhicules grâce à la mise en place d'un mécanisme de foisonnement.

Il sera exigé des candidats concessionnaires de proposer des dispositions techniques précises en matière de chantier propre, de gestion des déchets, de maîtrise des nuisances (circulation chantier, nettoyage, réduction des bruits, des poussières,...). Les propositions du candidat retenu après négociation figureront en tant qu'obligation dans le traité de concession.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Amélioration du fonctionnement du centre-ville :

- amélioration du tissu commercial
- création d'un équipement de rencontre pour les personnes âgées, rapprochement au centre-ville du Point d'Accueil Jeunes, regroupement de ces deux équipements pour faciliter les relations multi-générationnelles.
- amélioration des cheminements piétons (liaison avec le centre-ville, création d'un cheminement le long du ru).

strative(s) d'autorisation le projet a tive de l'Etat compétente en m	ı -t-il été ou sera-t-il : natière d'environne	s oumis ? ment devra êt	re jointe	au(x)
		ec, au préalabl	e, un perr	mis
re a autorisation ce tormulaire est	rempii			
proposition 23 and 2011 and an area				
	de l'opération - précis			sées
ogements sociaux) + commerce de détail)	11	1,7 hec		
Coordonnées géographiques ¹	Long1°_ <u>58</u> _3	2" <u>2</u> 76Lat. 48	° <u>-5</u> 5 -7	" 424
Pour les rubriques 5° a), 6° b) e Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long ° '	_" Lat	o_'_	"
sion d'une installation ou d'un ouvr	age existant ?	Oui	Non	X
ouvrage a-t-II fait l'objet d'une étu	ude d'impact ?	Oul	Non	
autorisé ?				
		Oul	Non	×
	emandes de permis de construire est vojet et superficie globale (assiette) de eurs caractéristiques logements sociaux) e + commerce de détail) érationnelles) Coordonnées géographiques¹ Pour les rubriques 5° a), 6° b) en Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	emandes de permis de construire (éventuellement average d'autorisation ce formulaire est rempil projet et superficie globale (assiette) de l'opération - précis eurs caractéristiques logements sociaux) 2 + commerce de détail) érationnelles) Coordonnées géographiques¹ Long1°58_3 Pour les rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° Point de départ : Long ° ' Point d'arrivée : Long ° ' Communes traversées : sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ? touvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? autorisé ?	emandes de permis de construire (éventuellement avec, au préalable de l'opération et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de neurs caractéristiques l'ogements sociaux) 1,7 hec 11,000 m² SdP 1,250 m² SdP 250 m² SdP 250 m² SdP 250 m² SdP Coordonnées géographiques¹ Long1° _58 32" _276Lat. 48 Pour les rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 4¹ Point de départ : Long ° ' '' Lat Point d'arrivée : Long ° ' '' Lat Communes traversées : Sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oul autorisé ? Imme de travaux ? Oul	emandes de permis de construire (éventuellement avec, au préalable, un permetre d'autorisation ce formulaire est rempli projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilizare caractéristiques valeur 1,7 hectare 11.000 m² SdP 1.250 m² SdP 250

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. 9	iensibi	lité env	ironnementale de la zone d'implantation envisagée					
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur l	e lieu (de votre projet ?					
Terrains de l'opération en partie nu sans usage, en partie occupés par un verger basse tige, en partie par un parc de stationnement au sol provisoire, en partie par une propriété privée (maison individuelle + jardin)								
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X Non					
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet PLU , zone 1AUDA, approuvé le 23 mars 2011, modifié le 17/10/2013								
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docur	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non X					
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant http://www.developpement-	, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet					
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		团						
en zone de montagne ?		X						
sur le territoire d'une commune littorale ?		X						
dans un parc national, un parc naturel marin, une								
réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X						

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?	X		Périmètre de protection du clocher de l'église d'Orgeval
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X		
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	x		Pour le seaux pluviales, l'infiltration sera privilégié, le rejet dans le ru du russe sera maîtrisé à travers la création d'un bassin de rétention.	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Le projet devrait être excédentaire en terres et une évacuation de déblais est prévue.	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	\mathbf{x}		Un apport sera nécessaire pour les matériaux de construction et de constitution de chaussée.	
Milleu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		La zone concernée par le projet est une zone urbanisée assez pauvre or point de vue écologique (cf note intermédiaire - diagnostic écologique société Ecosphère)	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X		

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Aucun espace de ce type recensé dans l'emprise du projet.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Sous-sol argileux
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	X	Extension limitée du réseau d'éclairage public.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?		X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?							
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :							
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?							
Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :							
The content of the co							
a a profesiona non establiquen la una proposición de la presidente de la p							
7. Auto-évaluation (facultatif)							
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.							
Le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact car :							
- il concerne une zone U du PLU. - il est sans impact important sur le plan de ses incidences au niveau de la faune et de la flore (cf. diagnostic en annexe)							
 il respectera la charte des écoquartiers. sa réalisation sera maîtrisé par la collectivité à travers la signature d'un traité de concession qui contiendra des exigences supérieures à celles qui peuvent être imposées par la seule réglementation d'urbanisme 							



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publiée ;
- Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
- Un plan du projet <u>ou</u>, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Programme de l'opération approuvé par délibération du Conseil Municipal du 16/09/2014 Diagnostic écologique (note intermédiaire par société Ecosphère)

Périmètre de protection du clocher de l'église

Carte des aléas "retrait- gonflement des argiles"

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

Orgeval

le,

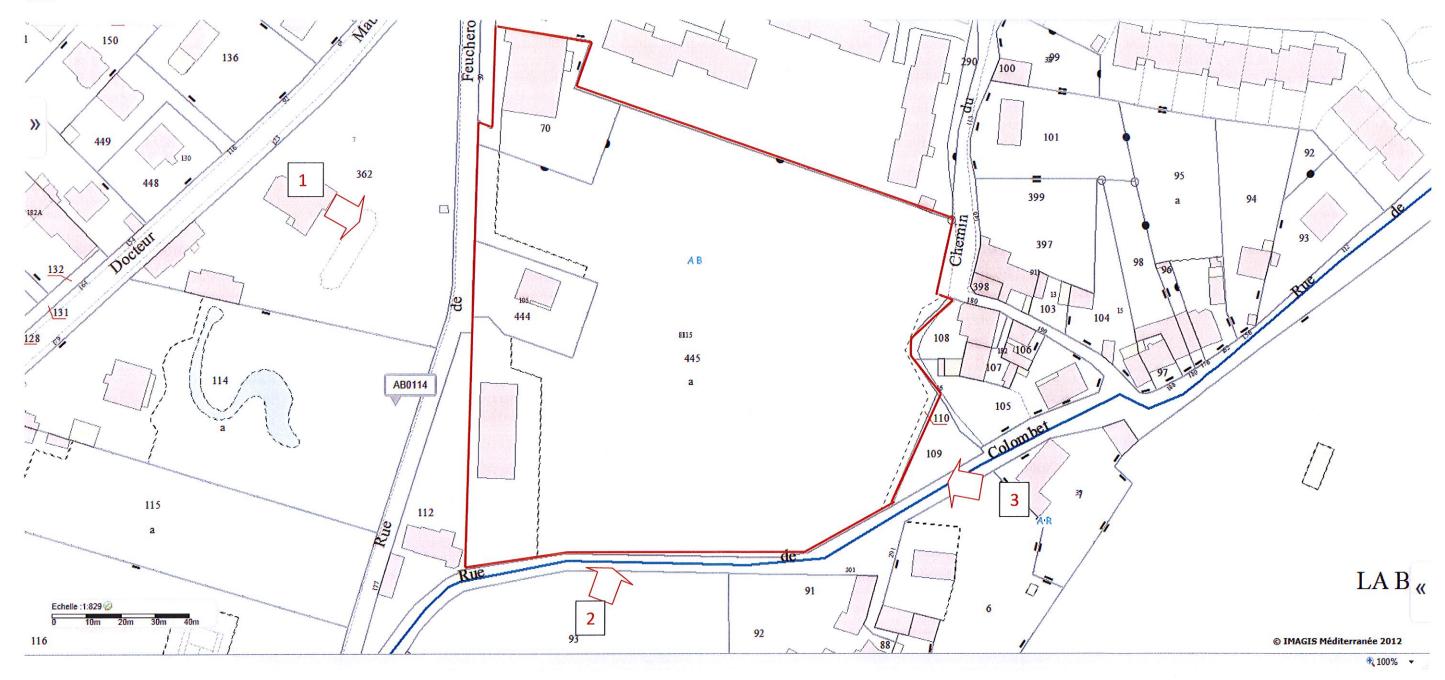
10 octobre 2014

Signature









Vue 1



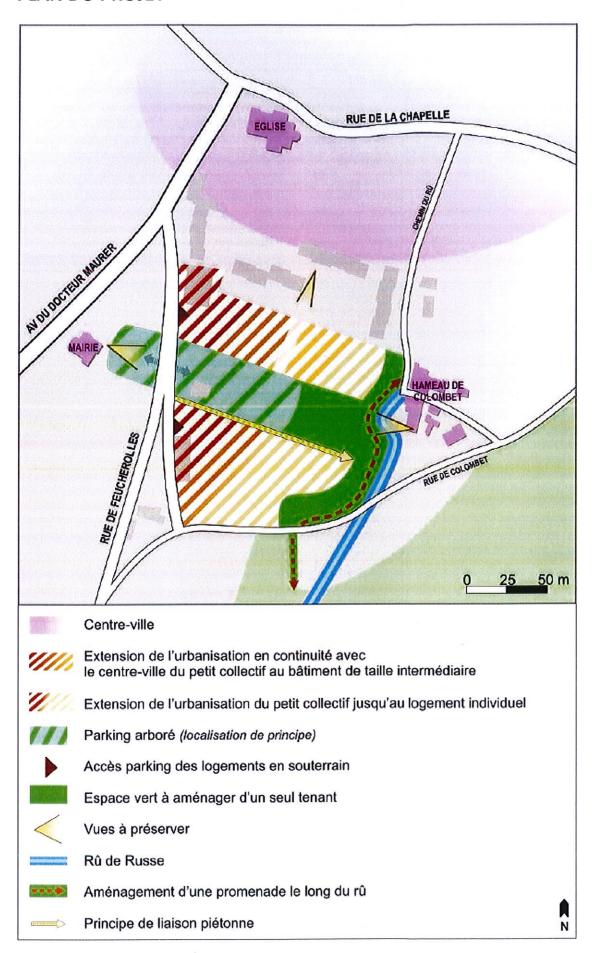
Vue 2



Vue 3



PLAN DU PROJET







<u>projet</u> <u>Feucherolles</u>

Immeuble collectif.

- Maisons,

Ri



